

Vie de la commune

Nouveaux arrivants :

L'Arvieunois ouvre cette rubrique dédiée aux nouveaux arrivants installés sur notre commune dans la mesure où nous en avons connaissance et où les personnes concernées acceptent de voir leur nom figurer dans le journal communal.

Nous avons eu le plaisir de voir s'installer à Arvieu depuis le début de l'année :

- M. Alain Guttadauro à Arvieu

- Mme Cindy, M. David Bernardi et leurs trois enfants à Caplongue

- Mme Mélanie Massicot et M. Samuel Briquet et leur petit garçon, dans le bourg d'Arvieu.

- Mme Pourtulas Steve, M. Lacoste Vanessa et leur petite fille à Arvieu.

Point Info Seniors :

Ce service gratuit est proposé par la Communauté de Communes pour aider, accompagner et renseigner les personnes âgées ou leur entourage dans les démarches concernant le maintien à domicile, l'entrée en établissement, les aides financières...

Une permanence sera assurée chaque 4ème jeudi du mois de 10h00 à 12h00 dans une salle de réunion de la mairie.

En dehors des permanences possibilité de joindre le service au 06 75 73 33 57.

Transport à la demande :

Nous vous rappelons l'existence d'un transport à la demande organisé par le Conseil Départemental.

Les destinations proposées sont Arvieu, Cassagnes-Bégonhès ou Salmiech.

La desserte de Salmiech, le jeudi matin, vous permet, par exemple, de vous rendre chez le médecin. Horaire prévu pour l'arrivée à Salmiech : 10h. Départ de Salmiech pour retour à Arvieu : 12h. Le prix du billet est de 6€ aller-retour ou de 3,5€ pour un aller simple.

Téléphoner au 05 65 74 24 09 pour réserver.

Vie associative

Arvieu à bicyclette : suite à la sympathique initiative d'amateurs de vélo, une première réunion d'information est proposée le 6 mai à 20h30 au couvent en vue de l'éventuelle création d'un groupe de cyclistes.

L'Arvieunoise :

Cette année encore, après 30 années d'existence, la soirée « porcelet farci » organisée le samedi 11 avril par le groupe folklorique l'Arvieunoise, s'est révélée une belle réussite. De nombreux danseurs venus de tout le département ont apprécié l'excellent repas et se sont éclatés au son de l'accordéon de Véronique Pomiès. Un grand bravo aux organisateurs (trices).

Football : à l'heure où nous écrivons ces lignes l'équipe fanion de l'entente Pareloup Céor est en tête de sa poule. Elle espère rejoindre la première série de district la saison prochaine. Amis supporters, n'oubliez pas d'aller soutenir ce club méritant à qui nous souhaitons la plus totale réussite.

Sport quilles : la saison reprend pour la cinquantaine de licenciés de ce sympathique club qui permet à Arvieu d'accueillir des manifestations d'envergure sur le terrain de la Rivière. La 1ère manche de championnat du district Lévézou s'est tenue à Arvieu le 26/04.

Comité d'animation d'Arvieu : Mac d'Oc Samedi 30 mai, dès 20h. Comme chaque année, venez écouter une programmation musicale de qualité et savourer les produits du terroir de la Kfête aveyronnaise avec : D'ACCORD LEONE, LA DER'YVES à 4, LES BARBEAUX, KREEMA. Infos : www.tripoo.com

Syndicat d'initiative :

la dernière assemblée générale s'est tenue le 8 avril en présence de Carole Alet, directrice de l'Office de Tourisme Pareloup-Lévézou.

Le bilan de l'année écoulée est positif, y compris au niveau du budget. Le bureau est reconduit pour un an, à l'exception de la trésorière, Armelle Paillard, remplacée par Mme Challe.

La présidente, Christelle Guitard, et Carole Alet ont rappelé que l'accueil des touristes relève désormais de l'Office de Tourisme (OT). Le nom de l'association, et ses statuts, devront être modifiés.

Parmi les évolutions décidées, notons que les marchés s'ouvrent à de nouveaux exposants en sortant du label marché des producteurs de Pays. De nouvelles animations sont aussi prévues. Le programme complet sera présenté dans le dépliant de l'OT.

Jeu photo sur le Lévézou :

L'intercommunalité propose un grand jeu concours sur les images et l'avenir du Lévézou. Vous pouvez tous participer. Pour plus d'infos rdv au Cantou ou sur www.arvieu.fr

Le Cantou

Les ateliers informatiques

Tablettes : Grâce à un financement Régional nous avons maintenant 6 tablettes. Le 18 juin Manon répondra à vos questions sur l'utilisation d'une tablette de 14h à 16h (4,50€)

Photos :

- Comment imprimer un livre photo via internet Mercredi 6 Mai de 14h à 16h. (4,50€)

- Retouches de bases avec Photoshop Elements : Sam. 30 mai de 10h à 12h. (6€)

- Découvrez comment prendre des photos qui déchirent !!! Samedi 13 Juin de 10h à 12h30

Autres ateliers

- Faire des avis clients un outil de promotion : avec un panel en constante augmentation de site d'avis, le web 2.0 est une porte ouverte aux critiques des clients pour les entreprises: comment les gérer et les utiliser en sa faveur? Samedi 6 Juin de 10h à 12h30. (Tarif : 10€)

Enfants :

- Création d'un film d'animation Landart (sur tablette). Mercredi 20 Mai de 14h à 17h. Gratuit, à partir de 6 ans.

Renseignements et inscriptions au Cantou par email à cantou.arvieu@gmail.com ou par téléphone au 05 65 46 06 06.



L'équipe féminine d'Arvieu

Le salon du Livre :

la 19ème édition, qui aura lieu le 9 août, est en préparation, toujours dans le cadre du Syndicat d'Initiative. Nous en reparlerons dans la prochain numéro de l'Arvieunois, mais, d'ores et déjà, nous lançons un appel à tous ceux qui possèdent une peinture d'Arvieu (paysage, rue, etc...). Nous prévoyons en effet de les exposer le jour du Salon pour les faire découvrir aux Arvieunois et aux visiteurs. Toutes les précautions seront prises pour rendre les tableaux dans l'état où ils nous auront été prêtés. N'hésitez pas à appeler Michèle Bru (06.87.32.51.92) ou le Cantou (05.65.46.06.06).

Familles Rurales :

L'Assemblée générale vient d'avoir lieu avec un beau bilan à tous niveaux. C'est bien connu : "on ne change pas une équipe qui gagne", tout le monde étant repartant, le bureau reste inchangé. Les très nombreuses activités proposées à tous les âges par l'association se poursuivront donc l'an prochain. Une petite mention spéciale pour le succès des rencontres jeux de société, dont la deuxième vient d'être animée par Jean-Charles.

Les partenaires du Cantou :

Chambre des Métiers de l'Artisanat : pour accompagner les artisans dans l'usage des outils numériques le Cantou et la CMA ont proposés une série d'ateliers très variés aux professionnels.

Syndicats agricoles : pour aider les agriculteurs, la FDSEA propose en mai des séances de télédéclaration PAC.

Ce printemps des ateliers numériques ont eu lieu à destination des habitants de : Curan, Vezins, Salmiech...

Les Expositions :

« La naissance d'un album » jusqu'à fin mai pour découvrir qui participe à la réalisation d'un livre pour enfants...

« Jean Henri Fabre poète des insectes » du 1er au 29 juin à l'occasion du centième anniversaire de la mort du célèbre entomologiste aveyronnais.

Nouveautés et DVD :

Venez découvrir sur les étagères de la médiathèque les 800 nouveautés apportées par le bibliobus et une sélection de 70 films. De nouvelles acquisitions viendront d'ici peu compléter nos collections.



Nouvelles de la mairie

Agence Postale Communale :

afin d'offrir aux administrés des horaires d'ouverture répondant à leurs attentes (tous les matins du mardi au samedi inclus), la décision a été prise de transformer La Poste en Agence Postale Communale.

En contre-partie, la commune recevra des aides financières.

Le bureau de l'agence demeurera au centre du bourg et sera installé avant l'été dans le même local que le Bureau d'Information Touristique (sous le Cantou).

Le bâtiment actuel de La Poste, propriété de la commune et accessible aux personnes à mobilité réduite, sera utilisé à d'autres fins.

Le Crédit Agricole demeure sur le même site.

Bureau d'Information Touristique :

(anciennement Syndicat d'Initiative) à compter de cette année les deux points d'accueil d'Arvieu, dans le bourg (sous la médiathèque) et à la plage, bénéficieront d'une permanence pendant les mois de Juillet et Août 7/7 jours, assurée par un agent saisonnier recruté par l'Office de Tourisme Pareloup-Lévézou :

- dans le bourg, le matin de 10h à 12h30 (sauf le mercredi de 9h à 13h)

- à la plage, l'après-midi de 14h30 à 18h30.

Cet agent ne sera plus à la charge de la commune.

Appel à candidature :

la mairie a lancé une procédure de recrutement d'une personne en CDD pour 21 heures par semaine afin d'assurer la fonction d'agent postal et aussi pour effectuer des travaux de secrétariat de mairie ou de service à la population, Maryse Fabié souhaitant passer à 80%. Le nouvel agent aura son bureau dans le local du Bureau d'Information Touristique pendant les heures d'ouverture de l'Agence Postale mais pourra, en dehors de ces horaires, se déplacer à la mairie. Sa prise de fonction est prévue début juin.

Entretien des sentiers et espaces verts :

Une convention a été signée pour 2015 avec l'association d'insertion basée à Cassagnes « Antenne solidarité » à qui sera confié l'entretien des sentiers de randonnée et de certains espaces verts.

Sans attendre, la mairie a procédé à l'élagage d'arbres et à une toilette de printemps de certains espaces.

Foire :

Impatients de voir l'été arriver, les exposants sont de plus en plus nombreux sur la place de l'église les premiers mercredis du mois depuis avril.

Prochains rendez-vous le mercredi 6 mai et le mercredi 3 juin (truites, vêtements, fruits et légumes...)

Arvieu 2020 :

Une réunion publique qui donne le moral

Les Arvieunois étaient invités ce samedi 18 avril à la salle R. Almès pour échanger sur l'avenir de notre commune.

L'équipe municipale, qui avait longuement préparé cette rencontre, a été heureuse d'accueillir environ 70 participants.

Après avoir rappelé la diminution continue de notre population qui risque de se poursuivre compte-tenu de son vieillissement, nous avons constaté le niveau assez exceptionnel de notre activité économique, mais aussi les nombreuses transmissions ou reprises d'activités qui pourraient intervenir d'ici 2020.



Le défi proposé est de rendre Arvieu plus attractif pour garder sur notre commune les jeunes et les personnes âgées et pour faire venir de nouveaux habitants. Si chacun y prend part c'est possible !

Nos atouts sont nombreux, et la possibilité de réaliser à Arvieu un projet de vie épanouissant, valorisant, voire "hors du commun", est réelle. Certains l'ont déjà fait.

Le plan d'action Arvieu 2020 s'articulant autour de 6 axes, chaque participant était invité à choisir un atelier pour débattre sur l'un de ces axes et pour proposer des actions collectives.

Le résultat dépasse nos espérances. Les discussions sont riches et animées, les idées et les propositions fusent.

Au cours de la restitution en commun du travail de chaque atelier sont recensées pas moins de 15 propositions d'actions collectives à conduire par des volontaires !

Tous ceux qui le souhaitent pourront s'inscrire auprès de la mairie dans ces groupes de travail ou de réflexion.

Il ne reste plus qu'à se lancer...

Liste des actions collectives :

- Rénovation de la salle des Tilleuls et ses projets culturels.

- Réflexion sur l'avenir de la base nautique.

- Mise en place d'un Comité d'Accueil pour les candidats à l'installation à Arvieu.

- Asseoir un service de santé à Arvieu.

- Les offres de logements locatifs saisonniers et le recensement des logements vacants.

- Mise en place d'un collectif (agriculteurs, élus) pour préparer une rencontre sur le thème de la transmission des exploitations et sur le retour d'expérience d'autres territoires.

- Collectif autour du "consommer local" (consommateurs, producteurs, vendeurs,...)

- Arvieu, village en transition.

- Covoiturage, transport à la demande et transport en commun :

♦ comment s'organiser pour améliorer nos déplacements à Arvieu ?

♦ comment faciliter les déplacements des personnes isolées ?

- Desserte routière : organiser une "révolte" en faveur de la route Arvieu – Pont de Salars.

- Personnalisation et décor du/des village(s)

- Chaufferie collective et filière bois.

- Valoriser le patrimoine architectural et naturel

- Usages des locaux de la Poste.

- Un village sans pesticides.

Réouverture de la boucherie :

après plusieurs mois de fermeture, un nouveau boucher reprend cette affaire. M LACOSTE et Madame PORTULAS ouvriront cet établissement courant mai.

Les parents et leur petite fille se sont installés à Arvieu (ancienne maison Lacan).

Ils ont pris part à la rencontre publique du 18 avril au cours de laquelle ils ont été présentés, sous les applaudissements, aux participants.

Nous remercions les Arvieunois pour leur compréhension et leur demandons, comme ils l'ont toujours fait, de « jouer le jeu » en faisant travailler au maximum ce commerce local.



M. Lacoste et Mme Pourtulas

Aménagements divers :

afin de prévenir d'éventuels accidents, des grilles de sécurité ont été réalisées et mises en place par un artisan local de part et d'autre du pont sur le Céor dans le bourg d'Arvieu.

Appel aux associations :

n'oubliez pas de transmettre au Cantou les informations que vous souhaitez voir figurer sur le site internet municipal ou dans l'Arvieunois (prochaine édition : fin juin).

Humour...

Il a bu trop d'eau de vie... il en est mort !!

Le budget municipal

Le compte administratif 2014

- il rapproche les prévisions du budget de l'année précédente des réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- il présente les résultats comptables de l'exercice
- il est soumis par le maire, pour approbation, au conseil municipal qui l'arrête définitivement par un vote.

Celui-ci doit intervenir avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

À Arvieu, nous votons le compte administratif avant le budget prévisionnel.

Exercice 2014	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	690 904,65	790 603,16
Investissement	637 364,86	631 247,32

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2014. L'exercice fait apparaître un excédent de 60 107 €.

Les budgets prévisionnels 2015

Le conseil municipal a adopté les différents budgets primitifs de 2015 le 9 avril dernier à l'unanimité.

Le budget principal :

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...)
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État.

On y trouve aussi une recette particulière, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement. Voir le détail page suivante.

La section de fonctionnement :

elle s'élève en dépenses et recettes à 775 057 € et à 662 955,76 € pour la section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont relatives aux dépenses courantes, frais de personnel, intérêts des emprunts,...

Les recettes de fonctionnement sont constituées de la dotation de l'état (DGF) pour 206 812€, en baisse de 20 749 € par rapport à 2014, des taxes d'habitation, des taxes sur le foncier bâti et non bâti pour 206 295 €, et de diverses recettes.

Le taux des 3 taxes mentionnées ci-dessus, inchangé depuis 2010, augmentera uniformément de 1% en 2015.

Pluviométrie des 3 derniers mois

Hauteur en mm des précipitations relevées par Gilbert Dejean :

	2014	2015
Janvier	157,5	103,5
Février	161	85,5
Mars	78,5	103

Demandes de subventions

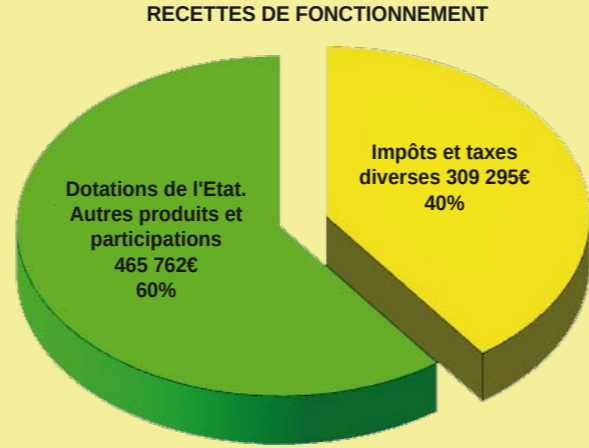
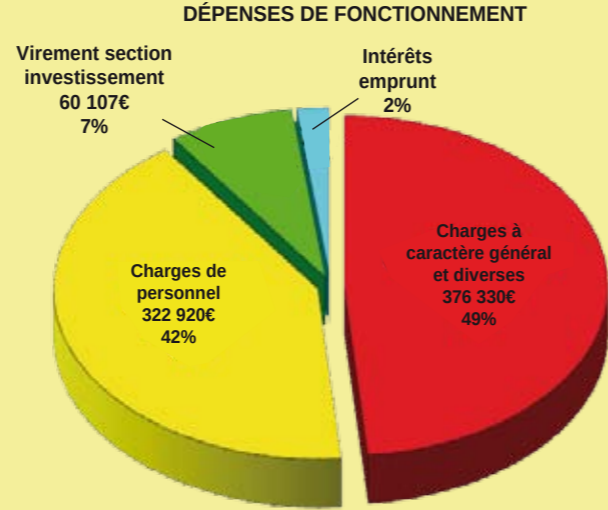
Lors de l'inauguration de la mairie, M. le Préfet nous a incité à demander des Dotations d'Equipements pour les Territoires Ruraux (DETR). Cinq ont été déposées avant la date limite. Quatre ont d'ores et déjà reçu un accord favorable avec des taux de subvention variables. La 5^{ème}, concernant la salle R. Almès, nécessite d'autres d'informations.



Le 2^{ème} court de tennis est inutilisable



Salle des Tilleuls : une rénovation s'impose !



Les autres budgets prévisionnels 2015

Budget du CCAS :

Le compte administratif et le budget prévisionnel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont été votés à l'unanimité le 14 avril. En 2014, aucune aide n'a été versée à des personnes ou à des familles en difficulté alors que le budget du CCAS a reçu le résultat de la vente d'une concession au cimetière. Au total, il dispose d'un budget prévisionnel de 1522,71 € pour 2015 lui permettant d'envisager certaines actions à caractère social.

Le budget assainissement :

Le Compte Administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 2386,26 €. Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à 37 247,59 € et à 19 364,33 € pour les investissements. Le remboursement du capital des emprunts représente 14 820 €.

Le budget de la station-service :

L'exercice 2014 dégage un excédent de fonctionnement de 4349,26€ avec un niveau de

vente de 381 847 litres de carburant en nette progression.

Le budget prévisionnel de fonctionnement est de 465 442€. Il comprend les achats de carburant estimés à 445 328€ qui s'équilibrent quasiment avec le produit escompté des ventes.

En investissement, un budget prévisionnel de 12 000 € doit permettre la mise en place d'un abri au-dessus des pompes. Pour améliorer l'accueil des clients de la station-service, la réfection des toilettes et de la peinture du garage est programmée et estimée à 11 000€.

Le budget de la boucherie:

le budget de fonctionnement prévoit 7800 € de recette correspondants au loyer, y compris celui relatif au matériel racheté par la mairie à M. Laborie (25 000 €) cette somme figure au budget Investissement.

Autres budgets : rien de particulier à signaler pour le lotissement "Le Clos" et pour le garage.

Les principaux investissements du budget principal prévus en 2015 :

La majorité de la TVA de 19,6% est récupérée deux ans après l'année de la dépense.

OPERATIONS (montants TTC)	Objet
Rénovation de la salle des Tilleuls : 25 000 €	Engagement des premières études de faisabilité
Rénovation de la toiture de la salle R.Almès: 10 000 €	Engagement des premières études de faisabilité
Réseaux électriques et téléphoniques, éclairage public : 69 913 €	Participation de la commune à la dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques de la cité de Pareloup et à la reprise de l'éclairage public non conforme
Cimetières : 45 000 €	Première tranche de travaux
Aire multisports + vélos électriques : 86 000 €	Transformation d'un terrain de tennis en aire multisports et achat de 5 vélos électriques
Plan d'Excellence Rurale (PER) 41 333,05 €	Part de TVA à rembourser à la Com. de Com. pour les travaux d'aménagement de la plage et du sentier réalisés en 2013.
Rue de la Forge: 35 000 €	Financement des travaux de réfection de cette rue réalisés en 2014.
Traverse de Saint Martin des Faux: 20 000€	Reste à financer pour les travaux réalisés en 2014
Réseaux divers : 15 000 €	Réalisation de divers réseaux en partenariat avec les syndicats concernés
Traverse d'Arvieu: 10 000 €	Frais d'études concernant une première tranche allant des établissements Barthez au nouveau pont d'Arvieu
Matériel informatique : 10 000 €	Renouvellement du parc informatique du Cantou et changement de l'ordinateur de l'école
Acquisition de terrain : 10 000 €	Réserve financière pour une éventuelle opportunité
Achat de matériel : 5 611 €	Équipements divers dont une balayeuse

Pour en savoir plus...

La salle des Tilleuls : les premières études pour la réhabilitation de cette salle si chère aux Arvieuais sont lancées. Convaincu qu'elle peut avoir un rayonnement culturel dépassant le cadre communal, le conseil municipal a sollicité la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup afin de déterminer le rôle que celle-ci peut jouer dans ce projet au niveau de la maîtrise d'ouvrage des travaux et du financement.

Toiture de la salle R. Almès : sa vétusté nécessite qu'elle soit refaite. L'éverite serait remplacée par du bac acier isolant sur lequel seraient installés, côté sud, des panneaux photovoltaïques qui produiraient de l'électricité vendue à EDF. Les études et dossiers nécessaires sont en cours d'élaboration.

Dissimulation des réseaux à la cité de Pareloup et rénovation de l'éclairage public :

les travaux de mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques à la cité de Pareloup débuteront après la saison. Ils seront placés sous la maîtrise d'ouvrage du SIEDA. L'éclairage public, vétuste et non conforme, sera remplacé par des lampes LED limitées à 60 watts et équipées d'un réducteur de puissance qui diminuera encore une

consommation déjà faible.

Dans les hameaux encore équipés de lampes au mercure (interdites au 1er Juillet 2015) seront installés des appareils neufs d'une puissance de 70 watts au lieu de 125, identiques à ceux posés en 2014.

Importants travaux dans les cimetières une première tranche est inscrite au budget 2015 afin de procéder, notamment, à l'agrandissement du cimetière d'Arvieu devenu nécessaire. Des travaux de réfection des autres cimetières seront envisagés les années suivantes.

Aire multisports : en lieu et place du court de tennis devenu inutilisable, une aire multisports en gazon synthétique sera aménagée pour permettre la pratique de nombreux sports: football, basket, volley, tennis, notamment par les scolaires dans le cadre des activités périscolaires.

Équipement informatique du Cantou : pour permettre votre formation à ces nouveaux outils, six tablettes ont été récemment achetées. Six ordinateurs acquis en 2007 et devenus obsolètes devront être remplacés pour offrir aux utilisateurs un matériel performant répondant à leur attente. Ces achats bénéficieront de subventions de l'état ou de la région. Rappelons que, avec la Communauté de

Communes, nous œuvrons pour que le Cantou devienne un pôle culturel et informatique intercommunal.

La traverse d'Arvieu :

Le chantier prévu consiste à reprendre le revêtement de la route départementale D56, les trottoirs et éventuellement certains réseaux entre le pont sur le Céor et les établissements Barthez.

Autres projets

Base nautique de Pareloup : soucieuse de faire revivre ce complexe communal, la municipalité a déposé un dossier auprès de la Communauté de Communes afin que cet aménagement entre dans le cadre de l'appel à projets de la DATAR "Pôles de pleine nature Massif Central". Cet été encore, le bâtiment sera occupé par « Égalité sur l'Eau » suite au renouvellement de la convention.

Location de vélos électriques : ce moyen de déplacement non polluant est très prisé par les amoureux de la nature. La commune a décidé de faire l'acquisition de cinq vélos à assistance électrique qui pourront être loués aux touristes et aux autochtones dans des conditions qui restent à préciser. Cet achat a été inscrit au budget 2015.